

## FORMATION AQUATIQUE

La réussite de ces cours vous permet d'être assistant surveillant-sauveteur piscine et plage (16 ans et +).

Les frais de participation incluent la carte de qualification Croix de bronze.

ACTIVITÉ	CODE LUDIK	GR	NIVEAU	HORAIRE	LOCAL	DÉBUT-FIN / DURÉE	COÛT (\$) Taxes incluses			REMARQUES
							EM	M	NM	
Croix de bronze (SS) *	02 440 11	01	<del>Cours (ANNULÉ)</del>	<del>Ve 18h15 à 21h30 / Ex. prat. 30 mars à 48h</del>	<del>1388-B1</del>	<del>27 janv.-30 mars / 32,5 heures</del>	<del>142</del>	<del>157</del>	<del>206</del>	<del>2-9-11</del>
		02	Cours	Di 16h à 19h15 / Ex. prat. 1er avril à 15h45	1388-B1	22 janv.-1er avril / 32,5 heures	142	157	206	2-9-10-11

2. Préalable : détenir la Médaille de bronze ; **présenter une preuve du préalable au premier cours.**

9. Les séances des 24 et 26 février sont en salle seulement.

10. La séance du 25 mars est annulée.

11. Les séances ont lieu durant la semaine de lecture (du 4 au 9 mars).

EM: Étudiant membre. Tous les étudiants inscrits à 12 crédits de cours à l'UL, sont automatiquement membres du PEPS.
M : Membre du PEPS
NM : Non-membre du PEPS

**Responsables : France Le Bel et Christiane Guay, [christiane.guay@sas.ulaval.ca](mailto:christiane.guay@sas.ulaval.ca)**

**Inscription : 418 656-PEPS (7377)**

Saviez-vous que le PEPS vous offre le service de location de panier à vêtements à faible coût? Pour en savoir plus, consultez le [www.peps.ulaval.ca](http://www.peps.ulaval.ca)

Prolongez les heures gratuites de stationnement en vous procurant une vignette. Informez-vous au comptoir d'accueil ou au [www.peps.ulaval.ca](http://www.peps.ulaval.ca) pour en savoir plus.

### REMBOURSEMENT

Le remboursement d'un abonnement, d'un cours ou d'une activité est consenti seulement pour l'une des deux raisons suivantes :

- 1) un problème de santé validé avec un billet médical;
- 2) un conflit d'horaire académique ou un changement imprévu de la situation professionnelle, appuyés par des documents officiels, et ce, pendant la session en cours seulement.

Note : Des frais d'administration de 10 % seront retenus sur le montant remboursé jusqu'à concurrence de 20 \$. Le client devra aussi assumer le paiement du temps encouru à son abonnement ou à son cours.

### AVIS

#### Changement de groupe

Après l'inscription, le changement permanent de groupe est possible sans pénalité, si l'autre groupe visé n'est pas complet ET s'il s'avère nécessaire à la suite d'un conflit d'horaire académique ou d'un changement imprévu de la situation professionnelle.

### REPRISES

Les cours annulés en raison d'événements incontrôlables (ex : tempête, panne électrique) NE SONT ni repris et ni remboursés. Informez-vous auprès de votre moniteur de cours. Il en est de même si le participant devait s'absenter pour un ou plusieurs cours.